



l'estuaire de la Gironde

SAINT-THOMAS DE-CÔNAC

L'INVENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE



L'estuaire de la Gironde est un des plus grands estuaires d'Europe et, écologiquement, un des plus riches. Qu'il s'agisse d'utilisation de la ressource en eau, de tourisme, de pêche et de cultures marines, de paysages et de biodiversité, il revêt une identité environnementale mais aussi patrimoniale particulière.

Son histoire et ses paysages témoignent des relations étroites et variées, sur le long terme, entre l'homme et son milieu naturel.

Voilà pourquoi la Région Poitou-Charentes mène, depuis 2010, l'inventaire général du patrimoine culturel des communes riveraines de l'estuaire situées sur son territoire, en mettant l'accent sur l'histoire des relations entre leurs habitants et leur environnement.

Cette opération se déroule en collaboration scientifique avec la Région Aquitaine qui, avec le Département de la Gironde, conduit la même enquête sur ses rives.

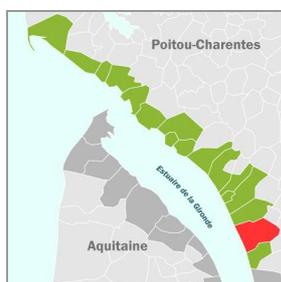
EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser et étudier les biens culturels qui constituent le patrimoine d'un territoire, de l'Antiquité aux années 1960 : les paysages, l'habitat, les bâtiments religieux, les châteaux, les objets mobiliers, les traditions orales...

Chacun des éléments étudiés (grâce à l'observation sur le terrain, les témoignages recueillis et les recherches dans les archives) fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous.

Retrouvez toutes ces informations :

- dans les mairies des communes étudiées
- sur Internet :
www.inventaire.poitou-charentes.fr/operations/estuaire-de-la-gironde
et, pour l'Aquitaine : www.inventaire.aquitaine.fr
- au centre régional de documentation du patrimoine de Poitiers,
102 Grand'Rue à Poitiers – Tél : 05 49 36 30 07



SAINT-SORLIN-DE-CÔNAC

D'une superficie de 28 kilomètres carrés, la commune de Saint-Thomas-de-Cônac s'étend sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, au sud de la Charente-Maritime. Elle bénéficie d'environ 5 kilomètres de rivage. Face à elle, l'estuaire, large de quelque 7 kilomètres, s'élargit à mesure que l'on progresse vers le nord.

Saint-Thomas-de-Cônac a été la deuxième commune étudiée dans le cadre de l'inventaire du patrimoine de l'estuaire de la Gironde, côté Poitou-Charentes, de mai à septembre 2010. Cette enquête a permis d'identifier 325 éléments du patrimoine (maisons, fermes, écluses, canaux, domaines viticoles, objets religieux...), illustrés par 1 363 images.

SOMMAIRE

I. Paysages et histoire

1. Plateaux, combes et ruisseaux
2. Marais desséchés et conches
3. Cônac, premier cœur historique de la commune
4. De Cônac à Saint-Thomas-de-Cônac
5. L'âge d'or viticole
6. Une commune en bord d'estuaire dans l'Entre-deux-guerres
7. La révolution paysagère et économique après 1945

II. Architecture et habitat

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine
2. Un habitat fruit de l'âge d'or viticole dans la seconde moitié du 19^e siècle
3. Des constructions concentrées sur les plateaux et les coteaux
4. Les habitations, témoins d'un passé prospère
5. Entre viticulture et élevage : les dépendances agricoles

III. Documentation



Coteau viticole et marais dominés par le château de Cognaç.



I. Paysages et histoire

L'histoire de Saint-Thomas-de-Cônac est liée à celle de son territoire et de ses paysages, depuis la maîtrise politique et militaire de cet espace stratégique, jusqu'à l'appropriation de ses ressources naturelles.



Les marais vus depuis le moulin de la Parée.



1. Plateaux, combes et ruisseaux



Coteaux viticoles près des Joncs.



Plateau agricole et viticole près des Bouillants (C. Rome).



Vignes surplombant les marais près de Chez-Fumé.



Fontaine à la Trigale.

Le territoire de Saint-Thomas-de-Cônac est divisé en quatre entités paysagères : des plateaux, des vallons ou « combes » qui les entrecoupent, des marais desséchés et des marécages en bord d'estuaire. Les deux dernières entités représentent 40 % de la superficie communale.

Le plateau saintongeais se prolonge ici en trois langues de terre d'orientation est-ouest, et d'une altitude de 60 à 80 mètres ; elles constituent l'ancien rivage maritime : l'une au nord, entre Chez-Vieuille et les Justices, l'autre à l'est, de Chez-Mounier et Chez-Bourdin au Gendreau, et la troisième au sud, autour du bourg. Aux Justices et surtout à Cônac, elles se terminent par des promontoires d'où le regard embrasse les vallons, les marais et l'estuaire jusqu'à Blaye, Talmont et la côte girondine. La présence de nombreux moulins rappelle l'exploitation qui était faite de cette position dominante, en prise avec le vent. Ces plateaux sont recouverts de vignes et de champs céréaliers, plus rarement de bois. La forêt est cependant un peu plus présente par endroit, notamment au sud du bourg.

Les plateaux sont entrecoupés par de petits vallons ou « combes », où sont nichés des hameaux et d'anciennes fermes isolées, en particulier au sud du bourg (Boniteau, les Bertineries, le Petit Vieuille). Certains de ces hameaux ont pris place au pied des coteaux, en bordure des marais, par exemple Fontclair ou ceux situés entre la Basse Rue et Chez-Belineau. Un vallon plus large, presque une vallée, s'intercale entre les trois plateaux, ouvrant ainsi l'espace et le regard jusqu'aux marais. Tous ces vallons ont été creusés par ruissellement et par des petits cours d'eau qui convergent vers les marais, en particulier le ruisseau des Joncs, entre Chez-Vieuille, la Combe et le Petit-Pas, et celui qui passe Chez-Juillard. Ces ruisseaux alimentent ou sont alimentés par de nombreuses fontaines, comme celle au pied du coteau de Chez-Vieuille ou celle de Chez-Juguet.



Paysage de marais au pied du coteau (C. Rome).



Paysage de marais desséchés.



Les conches et une tonne de chasse vues depuis la digue.



Bois roulé en bord d'estuaire.



2. Marais desséchés et conches



La rive de l'estuaire
à la Grange d'Allouet.

En descendant des plateaux et de leurs coteaux, on franchit une étroite bande de prairies, puis le canal de ceinture qui délimite, à l'est et au sud, les marais desséchés. Ces derniers constituent un vaste espace uniforme, où le regard n'est interrompu que par de rares arbres, d'anciennes granges et quelques « tonnes » (abris) de chasse. Cultivés en céréales ou, pour une bonne part, laissés en prairies, les marais sont quadrillés par des canaux et des fossés secondaires qui acheminent l'eau vers le canal principal d'évacuation, au centre du périmètre. Ce canal amène l'eau jusqu'à l'estuaire à la Grange d'Allouet, à l'extrémité sud de la commune. Un autre grand canal, le fossé d'amenée, collecte l'eau au niveau de la digue qu'il longe et qui protège les marais tout le long de l'estuaire.



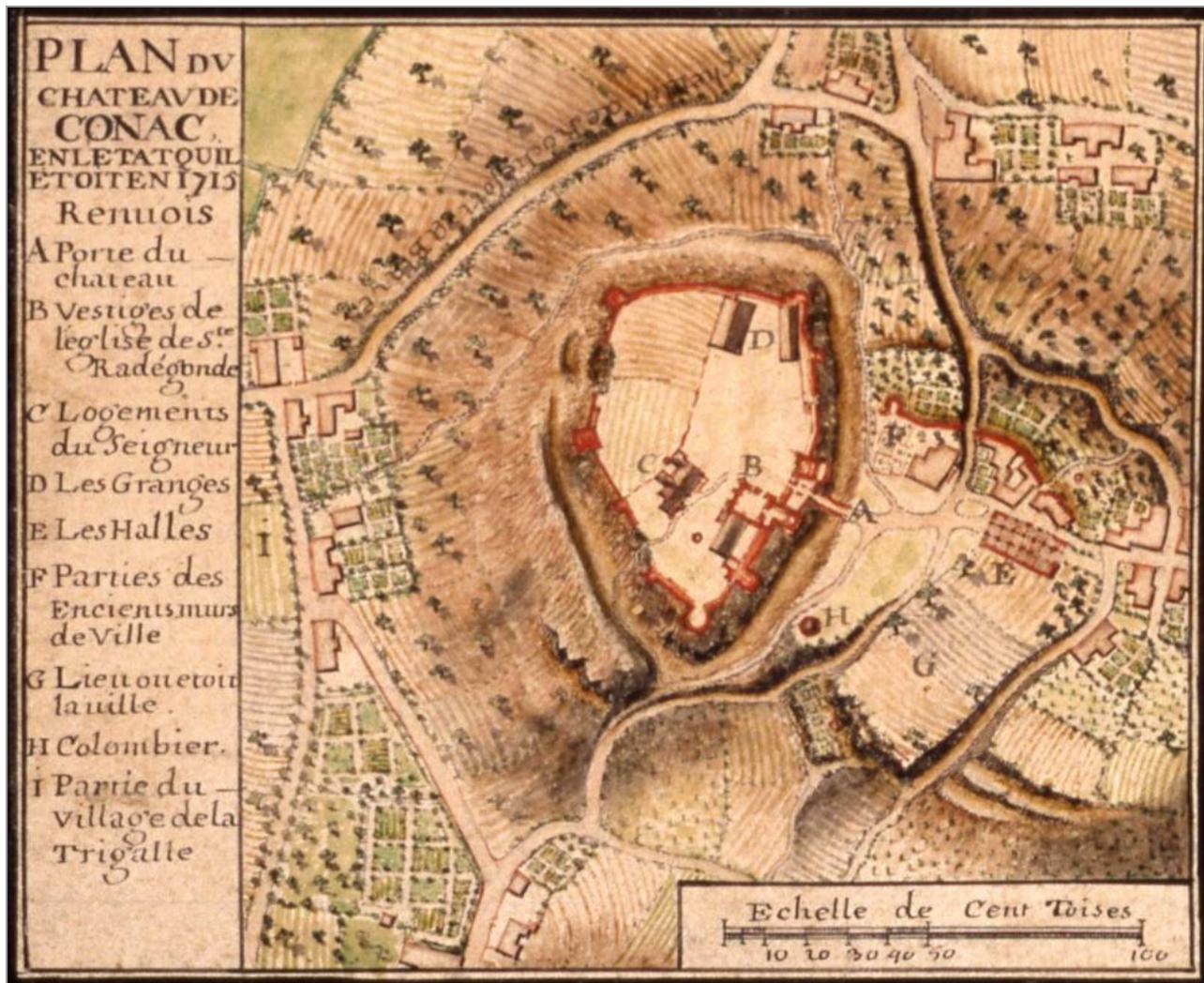
Canal dans les marais
desséchés (C. Rome).

Comme tous les marais de la rive droite de l'estuaire, ceux de Saint-Thomas sont plus élevés au bord de l'estuaire (4 mètres) que dans l'intérieur des terres (de 2 à 3 mètres). Cette surélévation côtière se forme progressivement par l'accumulation des alluvions apportées par l'estuaire, au risque de rendre la digue insuffisamment haute.

Au-delà de la digue, et jusqu'à l'estuaire même, s'étire une bande de marécages appelée « conches » qui s'élargit à mesure que l'on progresse vers le nord. Ici, sous l'emprise des marées, règnent les ruissellements, les vasières, les joncs, les roseaux et les morceaux de bois roulé charriés par l'estuaire. L'espace est ponctué de tonnes de chasse parfois accessibles par des cheminements en bois sur pilotis.



Passerelle à travers les conches.



Plan du château de Cognaç en 1715, par l'ingénieur Claude Masse (Musée des Plans reliefs, D173).



3.

Cônac, premier cœur historique de la commune

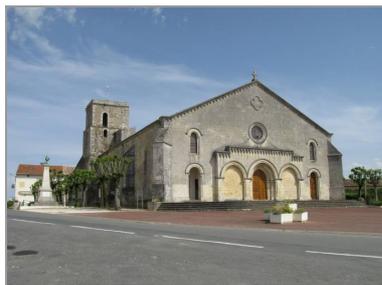


La vallée entre Cognaac et les Granges, vue depuis la Métairie.



Les ruines du château de Cognaac.
Carte postale, vers 1900.

L'église, reconstruite en partie au milieu du 19^e siècle.



Recouverts par la mer, les marais de Cognaac commencent à se dégager dès l'époque gauloise. En 1970, des fouilles ont mis au jour un site à sel gaulois au lieu-dit les Granges, témoignant de deux époques d'occupation (500 av. J.-C. et 100 av. J.-C.). Des vestiges gallo-romains sont mentionnés à Fontclair, tandis qu'au Grand Pas, trois pièces de monnaie à l'effigie de l'empereur Postume, datant du 3^e siècle, ont été découvertes en 1862. Des tuiles à rebord, un poids de tisserand et des fragments de céramique de l'époque romaine ont aussi été relevés aux Granges.

Le bourg ou « vicus » de Cosnac apparaît dans les textes à partir du 11^e siècle : à cette époque, le château, qui est placé en son cœur, au sommet du promontoire, est fortifié. Placée sous le vocable de saint Pierre, une église est également mentionnée à Cognaac comme siège d'un archiprêtre. Quant au bourg actuel de Saint-Thomas, le déblaiement de l'ancien cimetière, en 1856, a révélé l'existence de sarcophage du Haut Moyen Âge, preuve d'une occupation ancienne du site, malgré la prédominance du bourg de Cognaac. C'est aussi cet endroit qui est choisi dès la seconde moitié du 11^e siècle, pour fonder l'église paroissiale, tandis que la terre de Saint-Thomas est donnée par le seigneur de Cognaac à l'abbaye de Savigny, près de Lyon, déjà implantée en Saintonge. Cette dépendance est matérialisée par un prieuré que la tradition orale situe à l'emplacement de l'actuel café, à l'est de l'église.

L'essentiel de l'activité de Saint-Thomas continue toutefois à se dérouler autour du château de Cognaac, avec un bourg important, des fortifications, des halles, une église et un port au pied du promontoire, à la Trigale. La guerre de Cent ans interrompt cette prospérité, mais Cognaac et la Trigale continuent ensuite à attirer les négociants. En 1473, la famille Harpedane de Belleville, placée à la tête de la terre de Cognaac en 1415, obtient du roi la création de quatre foires annuelles et d'un marché hebdomadaire à Cognaac. Le commerce du blé et du sel est au cœur de cette économie. L'élevage aussi a son importance : en 1488, Marguerite de Culant, veuve de Louis de Belleville, seigneur de Cognaac, accorde aux habitants le droit de vaine pâture (libre circulation des troupeaux) dans les marais. L'acte cite 95 habitants dont les noms sont parfois restés dans ceux des lieux-dits : Merlaud, Bonfils, Fresneau, Chaintrier, etc.

Le comblement progressif des marais, les guerres de Religion et la taxation croissante du sel, bien que contestée par plusieurs révoltes (en 1548 et 1635 notamment), entravent pourtant ce développement. Au pied du château ruiné et de son église Sainte-Radegonde, le vieux bourg de Cognaac décline. L'activité se déplace vers l'ouest, sur le nouveau rivage, avec un nouveau port relié à la Trigale par un chenal et un chemin appelé « chemin de la Saline », et sur les marais que l'on tente de dessécher à partir du 17^e siècle.



Saint-Thomas-de-Cônac, en 1718, sur une carte de l'ingénieur Claude Masse.

« Carte du 52^e carré... » conservée au Musée des Plans-reliefs à Paris (D 173)



4.

De C^onac à Saint-Thomas-de-C^onac



Portrait de Jean Desmaretz de Saint-Sorlin.



Le château du Roc (C. Rome).



Demeure du 18^e siècle à C^onac.

L'impulsion de ces dessèchements est donnée après l'achat de la seigneurie de C^onac en janvier 1640 par le cardinal de Richelieu. Celui-ci, désireux de s'implanter en Saintonge pour y développer le commerce entre Bordeaux et Brouage, contre La Rochelle, acquiert à cette époque plusieurs terres dans la région, dont C^onac. Le comté reste dans la famille de Richelieu jusqu'à la Révolution. Le 7 octobre 1651, le duc de Richelieu confie à Benjamin La Jaille et à Jean Desmaretz le dessèchement de ses marais de C^onac, soit ceux situés sur les actuelles communes de Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Thomas-de-C^onac et Saint-Sorlin-de-C^onac. Si les marais de Saint-Sorlin sont à peu près bien mis en valeur, ceux de Saint-Thomas, appelés « la Prairie » et dont le duc de Richelieu s'est réservé la propriété, le sont bien plus difficilement, comme le montrent plusieurs plaintes des habitants, notamment en 1754. En 1703, une tentative de rétablissement de l'ancien chenal de la Trigale échoue. En 1715, sur une de ses cartes de la région, l'ingénieur Claude Masse mentionne la Prairie de C^onac et le marais des Cheminées « inondé partie de l'année ». En 1759, l'intendant de La Rochelle ordonne une nouvelle fois le curage du chenal de la Trigale, sans plus de succès qu'auparavant.

Parallèlement, la paroisse de Saint-Thomas se développe aux 17^e et 18^e siècles sur l'arrière-pays, au sommet des coteaux ou à leur pied. En 1709, elle compte 264 feux, soit environ 1 000 habitants, contre seulement 39 feux pour C^onac. Le bourg s'étoffe, des négociants et des capitaines de navires se font construire des demeures, par exemple entre C^onac et le bourg. Des domaines s'étendent (la Grassière, le Roc), en profitant parfois de la politique de défrichements voulue par le duc de Richelieu, comme aux Bertineries. Le commerce sur l'estuaire, l'exercice des fonctions seigneuriales et l'éloignement géographique du duc de Richelieu profitent à quelques familles de notables locaux, en particulier les Héard, notaires et juges, les Laplanche, sénéchaux du comté de C^onac, propriétaires de la Chapelle et du Roc, ou encore les Chasteauneuf. Plusieurs d'entre eux sont inhumés dans l'église au cours du 18^e siècle. En 1742, le prieuré fondé au 11^e siècle est supprimé et ses revenus sont réunis au séminaire de Saintes.

À la Révolution, la nouvelle commune, qui compte 1383 habitants, est rattachée d'abord au canton de Saint-Fort-sur-Gironde, puis, en 1801, à celui de Mirambeau. La vente des biens nationaux disperse les marais de C^onac, saisis contre le duc de Richelieu tout comme son château, dont il ne reste que des ruines. Le mouvement bénéficie aux notables locaux qui prennent la tête de la nouvelle commune. Jean-Pierre Chasteauneuf, ancien sénéchal et juge au comté de C^onac, en devient le premier maire. La période est par ailleurs marquée par les discours enflammés de Jacques Roux, le « vicaire enragé » de Saint-Thomas, et par une émeute survenue le 25 avril 1790. Appelée Thomas-de-C^onac, la commune se démarque par son zèle patriotique. Pourtant, dès le début du 19^e siècle, l'ordre moral s'installe, entretenu par les notables. Cela se traduit par exemple par une attention portée à l'église qui fait l'objet de nombreux travaux, notamment entre 1839 et 1865, ou par l'édification d'une nouvelle croix au lieu-dit la Croix, en 1826.



Ferme viticole construite en 1864, aux Joncs (C.Rome).



5. L'âge d'or viticole



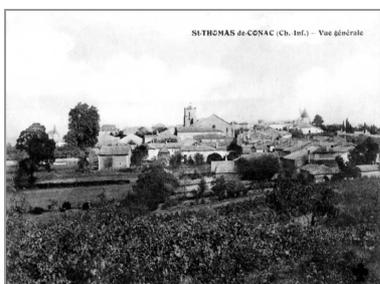
Paysage viticole près de la Ville.



Ancien moulin à la Croix.



L'hôtel du Périgord dans le bourg.
Carte postale, vers 1900 (extrait de *Le canton de Mirambeau...*).



Le bourg.
Carte postale, vers 1900 (extrait de *Le canton de Mirambeau...*).

À la même époque, un effort est porté sur l'aménagement des marais, sans toutefois entrevoir encore leur complet dessèchement. En 1820, les 776 propriétaires de la prairie de Bretignac, au sud de la commune, se constituent en association syndicale dont M. Pelletan, maire de Saint-Thomas, prend la direction. Une autre société, fondée en 1785 et renouvelée en 1798, 1820 et 1858, prend en charge les marais de Saint-Thomas et de Saint-Dizant. En 1862, l'État tente de forcer leur dessèchement, en vain. Pourtant, en cette première moitié du 19^e siècle, l'exploitation des marais, malgré ses graves lacunes, tient une part importante dans l'économie de la commune. Celle-ci est toutefois dominée par la céréaliculture. Si l'on en croit le cadastre établi en 1818, près de la moitié de la commune est recouverte de terres céréalières et plus d'un tiers de prés marais, alors que la vigne ne représente que 8 % de la superficie. Cette prédominance de la céréaliculture explique la présence de nombreux moulins à vent au sommet des coteaux. Si certains ont été édifiés avant la Révolution (celui de la Grassière par exemple), la plupart sont construits ou reconstruits après la fin du monopole seigneurial (le moulin de la Parée date de 1798) et dans la première moitié du 19^e siècle (le moulin de la Croix remonte à 1820).

L'occupation du sol est toutefois variable d'un point à l'autre de la commune : le plateau situé au nord, entre les Justices et Chez-Vieuille, est recouvert de terres labourables à 87 %, de même que les coteaux et le plateau entre le Petit Pas et la Ville. Les paysages sont plus variés autour de Côtac et du bourg : la vigne y représente un tiers de la superficie et la forêt un cinquième. Enfin, l'ouest de la commune, en bord d'estuaire, est recouvert de prés marais à plus de 90 %. On trouve quelques prés d'eau douce au pied de Fontclair.

Cette répartition est bouleversée à partir du Second Empire qui constitue pour les habitants de Saint-Thomas une époque de grande prospérité. Cela explique probablement leur fidélité au Bonapartisme jusqu'à la fin du 19^e siècle. Dans les années 1850-1860, le vignoble s'étend considérablement et alimente un important commerce de vin et d'eau-de-vie. Cette réussite, y compris de la paysannerie, se traduit par la construction ou la reconstruction de nombreuses fermes et maisons (beaucoup de celles aujourd'hui visibles datent de cette époque), par la tenue de foires et de marchés réputés et par la multiplication des commerces, dans le bourg notamment.

Paradoxalement, ce développement n'enraye pas le lent déclin démographique de la commune qui a commencé dès les années 1830. Elle compte 1509 habitants en 1856 et 1411 en 1876. Plus grave encore, le phylloxéra fait disparaître les trois quarts du vignoble entre 1881 et 1884. Le recul démographique s'accélère : on ne dénombre plus que 1145 habitants en 1911. À cette date, la population est répartie en 71 villages, hameaux et fermes isolées. La majorité se concentre dans le bourg, à Côtac, à la Trigale et Chez Belineau. Le vignoble se reconstitue peu à peu à partir de 1900, au prix d'une modernisation de la viticulture et d'une réorganisation coopérative des vignerons.



Tonne de chasse dans les marais (G. Beauvarlet).



6.

Une commune en bord d'estuaire dans l'Entre-deux-guerres



Le coteau des Justices vu depuis les marais.



Ruines d'une grange dans les marais desséchés.

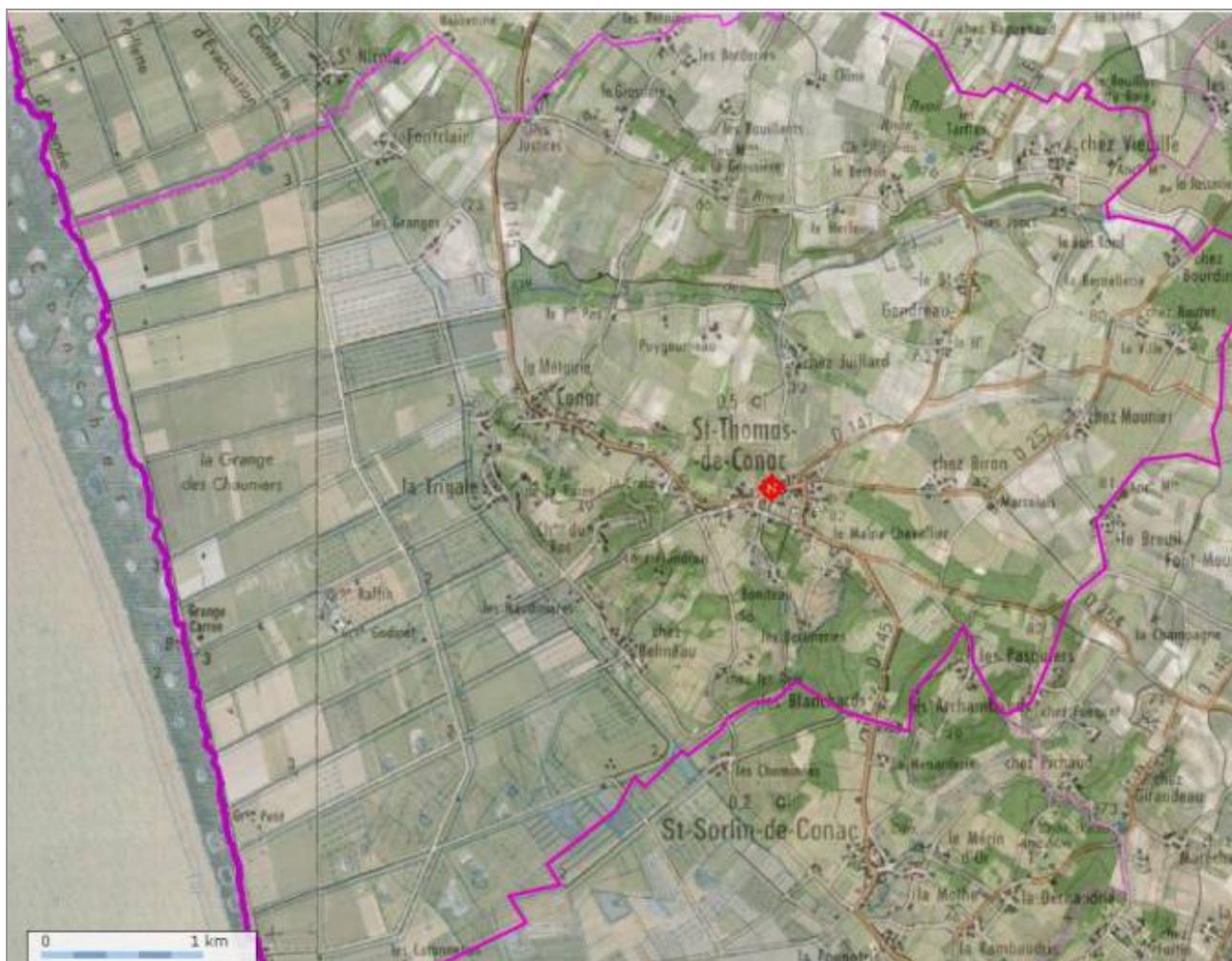


La grange Riffeu au milieu des marais desséchés (C. Rome).

Dans les années 1920-1930, les coteaux sont à nouveau couverts de vigne, laquelle doit toutefois de plus en plus partager l'espace avec les céréales. Dans les marais, la vaine pâture, héritage médiéval encadré par un règlement de 1785, existe encore, limitée à trois mois dans l'année. Les marais sont parcourus par des troupeaux de vaches et de chevaux qui ont remplacé les moutons, et par des armées de faucheurs qui récoltent le foin pour l'amener dans les granges. Certaines d'entre elles ponctuent les marais, comme la grange Goinet, la grange Carrée, la grange Charron, etc. Quelques-unes, pourtant inondées une partie de l'année, sont habitées par les « maraineaux » qui adaptent leur mode de vie à cette contrainte. Le marais est aussi parsemé d'abris de chasse ou « tonnes » et parcouru par les pêcheurs, à la pibale (anguille) notamment.

L'électricité fait son entrée dans le bourg vers 1925, dans les hameaux à partir de 1930. La rue principale du bourg est goudronnée à la même époque. Malgré tout, la population ne cesse de diminuer, passant à 917 habitants en 1936. Plusieurs fermes isolées et hameaux disparaissent : c'est le cas par exemple de la ferme Chez-Feugnet, près des Tartres, ou du hameau des Chagnasses, près de Chez-Fumé.

En septembre 1939, des réfugiés de Robling, en Lorraine, sont répartis dans de nombreux foyers de Saint-Thomas. Dans le cadre de la construction du mur de l'Atlantique, les troupes allemandes mettent en place des installations de défense sur la commune, face à l'estuaire, notamment aux Naudinières, à Côtac et aux Justices. Le groupe Jim, un réseau de résistance, est actif à Saint-Thomas. En avril 1943, sept jeunes sont arrêtés par la Gestapo après un incident au café près de l'église ; trois d'entre eux mourront en camp de concentration, et deux autres à la suite des tortures subies.



Carte et vue satellite actuelle de Saint-Thomas-de-Cônac, extraite du Géoportail, 2010.



7.

La révolution paysagère et économique après 1945



Le grand fossé d'évacuation creusé dans les années 1950.



Vanne et canal dans les marais (C. Rome).

Le 7 octobre 1945, en collaboration avec la commune de Saint-Dizant-du-Gua, le conseil municipal décide de créer un syndicat des propriétaires du marais afin de le mettre en valeur. L'année suivante, il est décidé de le remembrer. Ce n'est qu'en 1951 que les travaux commencent, confiés à la société Routes et travaux de France. Le grand fossé d'évacuation est alors creusé. Une digue est élevée tout le long de l'estuaire, sur 7,5 kilomètres, avec la terre excavée d'un fossé d'amenée qui la longe. Enfin, un grand fossé de ceinture vient circuler le long des coteaux pour en recueillir l'eau. Un réseau de fossés secondaires est également creusé, et de nouveaux chemins et routes sont tracés. En décembre 1955, à l'issue des travaux, le conseil municipal supprime la vaine pâture.

Dans les années 1950, le bourg compte six épiceries, deux boulangeries, deux boucheries, deux coiffeurs, deux bars, un bureau de tabac, une bijouterie, une quincaillerie, un maréchal-ferrand, un électricien, un photographe, un forain, des menuisiers, charrons, bourreliers, forgerons, un garage, un abattoir, un moulin, etc. Le calendrier agricole est rythmé par les moissons et par les vendanges. L'électrification est achevée au début des années 1960. Le comité des fêtes organise une course cycliste annuelle qui attire la foule et de grands noms de la discipline. Mais l'exode rural continue à frapper : on compte 896 habitants en 1954, 723 en 1975, 555 en 2006. Plus des deux tiers des commerces ferment en moins de quarante ans. Dans les marais, la céréaliculture prend le pas sur l'élevage, à l'abri des digues dont la tempête de 1999 vient rappeler la fragilité.



Carrelets à la Grange d'Allouet, où aboutissent les eaux des marais desséchés (C. Rome).



Porte du 17^e siècle à la Grassière (C. Rome).



II. Architecture et habitat

En dehors des éléments remarquables du patrimoine, l'inventaire a porté sur 225 maisons et fermes ou anciennes fermes. Ont été prises en compte les constructions antérieures aux années 1960, à l'exception de celles pour lesquelles de récents remaniements rendent l'état d'origine illisible.

Cet ensemble ne comprend ni les châteaux de Cônac, du Roc et du Gendreau, ni les logis de la Chapelle et de la Grassière.



Chapiteau roman du chœur de l'église.



1.

Quelques éléments remarquables du patrimoine



Le moulin de la Croix
(C. Rome).



Les ruines du château de Cônac
sur son promontoire (C. Rome).



Une des baies romanes de
l'église (C. Rome).

Les premières traces d'occupation humaine, favorisée par le recul de la mer, remontent à 12 000 ans, sous la forme de quelques silex taillés mis au jour vers les moulins de la Déchandrie. Aux Cheminées, une station de la fin du Paléolithique et un site à sel du premier âge du Fer ont été repérés. Une « tombelle » (monticule de terre ou de pierre servant de sépulture) de l'époque gauloise a donné son nom au lieu-dit « la Mothe » où elle était encore observée au milieu du 19^e siècle. Quelques poteries datant de l'époque gallo-romaine ont été découvertes près des Cheminées et du moulin de la Grenouille.

Au début du Moyen Âge, on assiste à une remontée de la mer qui recouvre les sites archéologiques côtiers. Ces eaux se retirent ensuite très progressivement, permettant de premiers aménagements hydrauliques à partir du 13^e siècle.

La paroisse de Saint-Sorlin, alors appelée Saint-Saturnin, est mentionnée pour la première fois en 1327. Elle dépend du comté de Cônac qui s'est constitué aux 10^e-11^e siècles autour du château de Saint-Thomas-de-Cônac.

En janvier 1488, le comté et les marais qui en dépendent appartiennent à Marguerite de Culant, veuve de Jean Belleville, et elle-même dame de Montmorillon. À cette date, elle donne aux habitants de son comté la jouissance et l'usage des marais de Saint-Sorlin. L'acte cite 95 habitants dont les noms sont parfois restés dans la toponymie actuelle : Courjaud, Merlaud, Gastineau, Bonfils, Giraudeau, Fresneau, Garriveau, Ardouin, Chaintrier ou encore Poupot.

À cette époque, outre l'agriculture, la pêche et le cabotage sur l'estuaire font déjà la prospérité de la paroisse via le chenal de Saint-Bonnet, son port et celui de Cônac. Sur le littoral aussi, on mentionne la récolte de la salicorne, plante qui pousse dans les prés salés et utilisée pour la cuisine et la fabrication du savon. Cette récolte est confiée en 1560 à Jean Guérineau, marchand.



Maison de maître construite au Petit Pas ,pendant l'âge d'or viticole des années 1850-1880 (C. Rome).



Fenêtre à décor du 15^e
ou 16^e siècle à la
Trigale.



La date 1690 inscrite
au-dessus d'une porte
dans le bourg.



Porte de chai à Cônac
(C. Rome).



2.

Un habitat fruit de l'âge d'or viticole...



Escalier du logis de la Chapelle, daté de 1815.



Porte du 18^e siècle à Cônac.



Exploitation viticole des 19^e et 20^e siècles au Maine Chevalier.



Exploitation viticole à Cônac agrandie et embellie dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Les trois quarts des maisons et fermes considérées ont été construites ou reconstruites au 19^e siècle, et près de la moitié dans la seconde moitié de ce siècle. Elles témoignent de l'âge d'or qu'ont constitué les années 1850 à 1880 pour les viticulteurs de la région, à Saint-Thomas-de-Cônac en particulier. Une dizaine seulement datent de la première moitié du 20^e siècle, signe du déclin économique et démographique de la commune après la crise du phylloxéra.

Par ailleurs, l'habitat à Saint-Thomas-de-Cônac conserve de nombreux éléments datant d'avant la Révolution. Il s'agit bien souvent d'éléments de décor ou de dates inscrites au-dessus des ouvertures (date 1690 relevée dans le bourg, 1730 Chez-Vieuille, 1760 à la Trigale, etc). Ce phénomène de préservation de traces anciennes concerne près d'un quart des constructions recensées. Quatre bâtiments portent des traces des 15^e et 16^e siècles, en particulier à la Trigale, et quatre autres du 17^e siècle. Pas moins de 30 constructions contiennent des éléments du 18^e siècle, qu'il s'agisse de maisons situées dans le bourg et les hameaux, ou de demeures de négociants et de capitaines de navires. Ces dernières se trouvent particulièrement à Cônac, village qui s'est développé au 18^e siècle après avoir décliné à l'ombre des ruines du château.



La Trigale, hameau au pied du coteau (G. Beauvarlet).



3.

... concentré sur les plateaux et les coteaux



Paysage ponctué de hameaux et de fermes vu depuis Cognaac.



Maison attenante dans le bourg.



Le bourg vu depuis le Haut Gendreau.



Ferme à bâtiments accolés les uns aux autres, aux Berniers.



Ferme à bâtiments séparés, Chez-Biron.



Ruines d'une grange-étable dans les marais.

Toutes les maisons et fermes ou anciennes fermes recensées se trouvent à l'intérieur des terres, sur les plateaux et les coteaux. Elles sont situées, pour les trois quarts, non pas dans le bourg mais dans les hameaux. Bien que de taille relativement importante, le bourg concentre moins d'un cinquième de l'habitat. Les hameaux les plus gros sont Cognaac, la Trigale et Chez-Vieuille. Un dixième des constructiégliéseons sont des fermes isolées.

Un hameau se caractérise généralement par une densité de constructions relativement faible. Or, à Saint-Thomas-de-Cognaac, la moitié des maisons sont attenantes, c'est-à-dire accolées à la maison voisine et bénéficiant au mieux d'une petite cour. Et si la moitié de ces maisons attenantes se situent dans le bourg, en dressant leur façade sur la rue, les autres prennent place dans les hameaux. C'est le cas par exemple au centre du hameau Chez-Vieuille et dans la partie sud-est de la Trigale.

Ce phénomène de concentration se retrouve dans les fermes et anciennes fermes. Pour près des deux tiers d'entre elles, l'habitation et les dépendances sont accolées et regroupées autour d'une cour, voire placées en alignement les unes des autres, parfois sous un même toit. Les fermes à bâtiments séparés ne représentent qu'un tiers du total.

Les rares bâtiments présents dans les marais, souvent en ruines, sont d'anciennes granges-étables. Certaines possédaient une petite pièce d'habitation à côté de l'espace dévolu aux animaux ou aux récoltes de foin. Elles étaient plus nombreuses au 19^e siècle mais beaucoup ont disparu après le remembrement des années 1950.



4.

Des habitations témoins d'un passé prospère



Logis de ferme avec soubassement à la Trigale.



Épi de faitage en forme de pomme de pin dans le bourg.



Habitation de type saintongeais Chez-Bourdin.



Génoise double au sommet d'une façade dans le bourg.

À Saint-Thomas-de-Cônac, les maisons et les logements des fermes ou anciennes fermes, majoritairement construits dans la seconde moitié du 19^e siècle, témoignent de la prospérité de la paysannerie à cette époque. Cette réussite se traduit bien souvent par un soin apporté aux constructions et à leur décor. Plus de la moitié des toits présentent une croupe (pan incliné sur au moins un côté du toit), ce qui implique la réalisation d'une charpente plus complexe, donc plus coûteuse. Il arrive assez souvent que le toit ne possède une croupe que sur un côté, généralement celui le plus visible depuis la rue. Près d'un toit sur cinq est surmonté d'au moins un épi de faitage en terre cuite, vernissée ou non, en forme de poire ou, dans la moitié des cas, de pomme de pin. L'ardoise, plus chère et plus difficile à se procurer que la tuile, n'est présente que sur les plus grosses demeures, par exemple aux Justices ou sur le Château Coudret.

L'attention se porte aussi sur l'aspect de la façade, par exemple sur la répartition harmonieuse des ouvertures : portes et fenêtres sont disposées de manière ordonnancée, c'est-à-dire symétrique, pour un quart des maisons et logements de fermes. Près d'un tiers des façades est orné d'une génoise (frise composée de tuiles canal juxtaposées). La génoise est même double (constituée de deux rangées de tuiles) dans les deux tiers des cas. À l'intérieur, la réussite économique se manifeste parfois par la présence d'au moins une cheminée dont la hotte et le linteau sont ornés de moulurations, de motifs végétaux et géométriques réunis en un losange.

La mise en œuvre des habitations traduit par ailleurs la manière dont les contraintes du milieu ou, au contraire, ses atouts ont été pris en compte. Implantées sur les plateaux et les coteaux, un dixième d'entre elles possèdent un soubassement surmonté d'un rez-de-chaussée surélevé. Plus des deux tiers des habitations sont orientées au sud, au sud-ouest ou, dans une moindre mesure, au sud-est. Rares sont celles qui font face au nord ou directement à l'ouest, c'est-à-dire aux intempéries.

Enfin, la majorité des maisons et logements de fermes de la commune présentent les caractéristiques de l'habitation saintongeaise. En plus du toit à croupe déjà mentionné, elles sont, dans plus de 70 % des cas, constituées d'un rez-de-chaussée et d'un comble, habitable ou non, éclairé par de petites ouvertures. Parfois, un bandeau mouluré marque la distinction entre les deux niveaux.



5.

Entre viticulture et élevage : les dépendances agricoles



Chai au Justices (C. Rome).

Les dépendances agricoles et leurs usages sont aussi les témoins du passé de la commune, en particulier de la seconde moitié du 19^e siècle, période de croissance pour la viticulture et l'élevage. Voilà pourquoi un tiers des fermes possède un chai. Placé à proximité du logement, souvent dans son prolongement ou en appentis à l'arrière, le chai est souvent reconnaissable à ses ouvertures en plein cintre. Certaines, appelées « portes de décharge », sont placées en hauteur pour permettre le déchargement et le chargement du produit de la vendange en charrette. Dans de rares cas, une ancienne brûlerie est encore accolée au chai.



Boulins à pigeons à la Trigale.

La pratique a entraîné la construction de nombreuses granges et étables : on en relève dans la moitié des fermes et anciennes fermes, sans compter les quelques-unes qui se trouvent encore dans les marais.

Parmi les autres dépendances qui composent les fermes et anciennes fermes, on relève de nombreux pigeonniers. Ils prennent souvent la forme, modeste, de quelques boulins (trous) à pigeons placés dans un mur et parfois réunis par une mouluration. Enfin, 39 puits ont été recensés, signes de l'utilisation importante qui était faite de la ressource souterraine en eau douce.



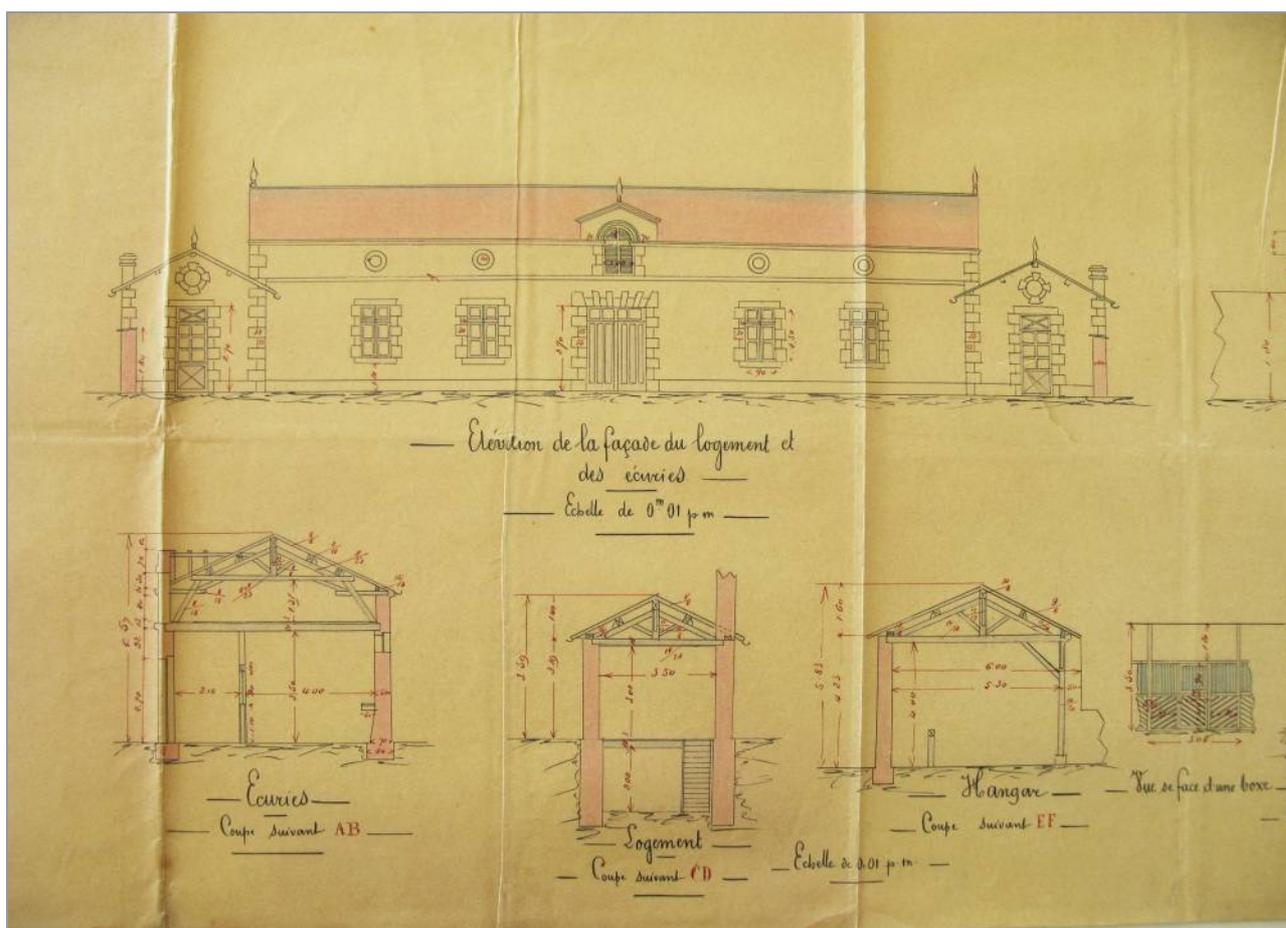
Un puits au Breuil.



Ancienne brûlerie.



Dépendances agricoles dans le bourg (C. Rome).



Plans du haras construit à la sortie ouest du bourg, en 1899
 ([Archives départementales de la Charente-Maritime](#), 2 O 2487)



III. Documentation

Documents d'archives

Service historique de la Défense, bibliothèque du Génie, Ms 182, pièce 21. 1718 : Mémoire sur la carte du 52e quarré de la générale de Saintonge et d'Aunis, par Claude Masse.

Archives départementales de la Charente-Maritime :

- S 10353. 1884, 11 février : état général des sociétés syndicales des marais de l'arrondissement de Jonzac.
- 7 S 577. 1820-1851 : marais de la prairie de Saint-Thomas-de-Cônac, rôles de contributions, délibérations, comptes.
- 3 P 4146 à 4155. 19^e siècle : état de section et matrices cadastrales des propriétés bâties de Saint-Thomas-de-Cônac.
- Archives municipales de Saint-Sorlin-de-Cônac. 1818 : plan cadastral de Saint-Thomas-de-Cônac.

Archives municipales de Saint-Sorlin-de-Cônac. 1818 : plan cadastral de Saint-Thomas-de-Cônac.

Informations recueillies auprès de M. Jacques Raignier, habitant de Saint-Thomas-de-Cônac, ancien boulanger, né en 1928.

Bibliographie générale

- Assouad, Patrice. *Souvenirs de Pierre Arduin, notable et poète saintongeais (1870-1934)*. Université francophone d'été Saintonge Québec, Ed. des Sires de Pons, 2002.
- *Le canton de Mirambeau, Mémoire en Images*, Ed. Alan-Sutton, 2003.
- Gautier, M.-A.. *Statistique du département de la Charente-Inférieure*. La Rochelle, 1839, p. 281-282..
- Ranguet, P.-D. *Études historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*. Jonzac, Saint-Fort-sur-Gironde, 1864.
- Rousseau, Dominique. *Saint-Thomas-de-Cônac : une histoire en bord d'estuaire*. Imprimerie Michot : Jonzac, 2008.
- Rousseau, Dominique. « L'usage du marais dans la région de Côtac aux XVIII^e et XIX^e siècles », dans *Les cahiers de l'estuaire de la Gironde*, n° 7, Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, Blaye, 2007, p. 63-78.
- Vivielle, Jean. *Les origines des marais de Blaye et de Côtac*. Paris, 1923.

Annexes

Extrait de Gautier, M.-A.. *Statistique du département de la Charente-Inférieure*. La Rochelle, 1839

« Côtac vient du celte Cond et Condat, qui a désigné un lieu situé au confluent des rivières ; il est constant que les eaux du fleuve, éloignées actuellement de plus d'une lieue, baignaient autrefois les murs du château, et formaient un port au lieu de la Trigalle, ouvert au pied des fondements du dit château et où l'on a souvent trouvé des débris de navires.

Une voie romaine, qui allait de Blaye à Saintes, se reconnaît au village de Fonclair, près Côtac ; une voûte souterraine et des murs antiques qu'on y a découverts sont des indices certains de son passage dans ces lieux ; de là elle se rend à Talmont.

Au même village de Fonclair, on voit une de ces pierres-levées, ou tables druidiques que les habitants du pays ont nommé la Pierre-grise.

La commune de Saint-Thomas-de-Côtac est située à 2 myriamètres 3 kilomètres de Jonzac, sur la rive droite de la Gironde, qui lui sert de limite à l'ouest. Son étendue est de 2973 hectares, dont 1216 en terres labourables et 1036 en prés-marais. Elle est arrosée par quatre petits ruisseaux qui se dessèchent souvent en été. Sa population est répartie dans 76 villages ou hameaux, qui comprennent 487 habitations et 16 cabanes dans le marais.

Le sol, de nature argileuse, est très montueux ; on y trouve des coteaux à pic avec des ravins profonds et marécageux. Ses productions consistent en bétail, maïs, vins et fourrages : l'élevage des bestiaux occupe spécialement les habitants.

Saint-Thomas a un port sur la Gironde, qu'on appelle les Portes de Côtac ; il est très fréquenté, et il en part régulièrement, le Lundi de chaque semaine, un bateau chargé de comestibles de toute espèce pour la ville de Bordeaux.

Les foires de cette commune, au nombre de douze, qui se tiennent le premier Lundi de chaque mois, sont également très suivies : on y commerce principalement sur les grains, les vins, la volaille et les bestiaux ».

Extrait de Assouad, Patrice. Souvenirs de Pierre Ardouin, notable et poète saintongeais (1870-1934). Université francophone d'été Saintonge Québec, Ed. des Sires de Pons, 2002, p. 121

« Après la guerre de 1871, et meêm avant, sous l'Empire, la prospérité de nos campagnes était reconnue. Les paysans étaient heureux, le commerce des vins et des eaux-de-vie, florissant. Les années où le vin qui coulait à flot des pressoirs rustiques était d'un prix peu élevé, grand-père [Pierre-Dominique Coudret, du château du Gendreau], en homme avisé, achetait le vin de ses voisins, et ces bons produits des vieux ceps venaient s'ajouter aux sept ou huit cents barriques de " blanc " que l'on récoltait sur les coteaux et dans la vallée du Gendreau. La vigne était généreuse, n'exigeait alors que peu de soins : on la bêchait à la tranche une ou deux fois par an et les pampres verdoyaient partout sans qu'il fût nécessaire de combattre comme aujourd'hui les innombrables maladies qui sévissent chaque année sur nos vignobles. D'imposantes rangées de tierçons meublaient les chais du Gendreau, et l'hiver venu, les brûleurs expérimentés qui se nommaient Mérinet, Léandre Turpin, Honoré Rousseau, allumaient la vieille chaudière et l'exquis parfum de l'eau-de-vie précieuse emplissait chais et brûlerie.

Le fin cognac dormait de longs mois dans les gros fûts de chêne et de châtaignier, puis, quand le maître voyait venir le moment propice à la vente, il partait pour Cognac, et allait offrir un lot important de son produit jalousement soigné à Monsieur Martell.

Les rouliers arrivaient avec leurs lourds charrettes attelées de trois ou quatre chevaux, ils chargeaient les fûts, rattelaient leurs bêtes gavées d'avoine, et fouet claquant, la limousine sur les épaules, ils quittaient le Gendreau, et gravissaient lentement la rude côte des Joncs et s'en allaient par Pons, vers Cognac ».

Témoignage de M. Jacques Raignier, ancien boulanger, né en 1928, sur la vie à Saint-Thomas-de-Cônac dans les années 1930-1960

La population était dense. Beaucoup de travail manuel dans les fermes, les jeunes trouvaient du travail facilement. Les gens vivaient avec leurs récoltes, leurs produits, volailles, lapins, porcs, chasse, pêche au marais (pibales), et venaient au bourg où dans les commerces ils trouvaient ce qui leur manquait.

La commune comptait 2 boucheries, 2 boulangeries, 9 épicerie, 2 bars, 1 jardinier, 8 couturières, 1 tailleur d'habits, 1 cordier, 2 électriciens, 4 forgerons, 1 marchand de machines agricoles (Chez-Vieuille), 1 mécanicien automobile, 2 mécaniciens cyclistes, 3 menuisiers, 2 plombiers-ferblantiers, 2 charrons, 5 maçons, 2 tonneliers, 3 chaisiers, 1 scieur de long, 1 maréchal-ferrant, 1 grainetier, 1 meunier (la Croix), 2 coiffeurs, 1 notaire, 1 médecin, 1 courtier en vins, 1 horloger, 1 ramoneur, 1 bourrelier, 2 cordonniers, 5 cantonniers, 4 musiciens (qui animaient les bals et les noces), 4 lavandières.

La société de musique a été fondée en 1880 par le curé Bernard. Le club de football jouait sur le terrain situé d'abord Chez-Biron puis sur la route de Chez-Juillard.

Des films étaient projetés le Mercredi soir dans une salle de cinéma installée à la Croix.

Les battages: chaque ferme avait une récolte à faire battre à la machine, les gens, les voisins s'aidaient, le travail se terminait par un grand repas.

Les vendanges : chaque ferme avait son équipe de vendangeurs. Des Espagnols sont venus en renfort.

La foire se tenait un Lundi par mois. Les forains étaient nombreux. On y trouvait des vêtements, des chaussures, de la laine, des graines, des marchands de cochons, de volailles. Les gens de la commune vendaient leurs oeufs, leurs volailles puis achetaient ce dont ils avaient besoin.

La fête locale avait lieu le second Dimanche de juin. Manèges, séance de cinéma, bal dans la salle des fêtes (les anciennes halles). Le Lundi, la fête se prolongeait (dans les années 1960) par une course cycliste, avec feu d'artifices et bal le soir.

Le 11 novembre, un rassemblement avait lieu à l'école de garçons avec les anciens combattants, le conseil municipal, la fanfare et les enfants des écoles.

Rédaction et photographies, sauf indication contraire : Yannis Suire. Région Nouvelle-Aquitaine / inventaire général du patrimoine culturel, 2014, revu en 2017.



Les coteaux, les marais, l'estuaire de la Gironde (C. Rome).

> Région Nouvelle-Aquitaine
Site de Poitiers
Service Patrimoine et Inventaire
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575, 86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 36 30 05
s.patrimoine@nouvelle-aquitaine.fr
www.inventaire.poitou-charentes.fr



Recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine
qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.
www.inventaire.poitou-charentes.fr